

Mairie
A l'attention du Maire - M. Martial SALVI
2 rue des Cap-Horniers
50590 REGNEVILLE-SUR-MER

Nos réf. : SCH/ADE N°2024-158

Saint-Lô, le 29 mars 2024

Objet : Ouverture commerciale des offres internet fibre optique sur votre territoire.

PJ : carte ouvertures commerciales

Monsieur le Maire,

Je vous informe que de nouvelles offres d'accès internet fibre optique seront disponibles à partir du 29/03/2024 sur une partie de votre commune. Vous trouverez la carte du périmètre ouvert à la commercialisation annexée à ce courrier.

La démarche à effectuer par les administrés pour se raccorder à la fibre optique est de souscrire un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès présent sur le réseau. Cela déclenchera la venue d'un technicien qui effectuera le raccordement du domicile depuis le domaine public jusqu'à l'intérieur de l'habitation.

La liste des fournisseurs présents sur le réseau est consultable sur le site de l'exploitant du réseau de fibre optique, Manche Fibre : <https://www.manche-fibre.fr/le-projet-tres-haut-debit/operateurs/>
Les opérateurs nationaux se déployant progressivement, il est nécessaire de les contacter directement pour savoir s'ils sont présents. Leur présence dépend de leur propre stratégie de développement.

Pour toute information complémentaire, les administrés peuvent se rendre sur le site de Manche Fibre: <https://www.manche-fibre.fr/>

Je vous remercie de votre aide pour porter ce message auprès des habitants. Les équipes de Manche Numérique restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je tiens à vous informer que **Manche Numérique est également opérateur pour les collectivités** sous le nom de « **Manche Num Op** ».



Une offre intéressante peut ainsi vous être proposée avec un accompagnement en fonction de vos besoins. N'hésitez pas à nous contacter à ce sujet à l'adresse : mn.op.commerce@manchenumerique.fr

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Document signé électroniquement
Antoine DELAUNAY

Président de Manche Numérique

